



Rouen le 29 avril 2026

Communiqué de presse

Notre syndicat CGT FAPT 76 alerte sur les dangers de la fermeture annoncée de nombreux bureaux de poste en Seine-Maritime en 2026.

Les bureaux du département 76 concernés sont :

Le Havre Brindeau, Le Havre Montmorency, Le Havre Frileuse, Le Havre Mare rouge, Motteville, Nointot, Bacqueville en Caux, la Mailleraye sur Seine, Le Trait, Rouen Grand Mare, Saint Jacques sur Darnétal et Rouen Grammont.

La Poste, dans l'objectif d'économie et d'accroissement de ses taux de profits, se désengage dans le maillage de proximité abandonnant sa vocation initiale de Service Public.

Dans sa volonté de supprimer des emplois, La Poste continue de restreindre les jours et les horaires d'ouverture des bureaux ce qui accentue une baisse de fréquentation.

Cette baisse voulue par La poste lui sert d'alibi à toujours plus de fermetures obligeant les usagers des zones rurales et des quartiers populaires à se déplacer vers un bureau plus éloigné, les pénalisant d'autant plus. C'est une aberration pour une entreprise qui se dit vertueuse en matière d'écologie.

La justification par la baisse de l'utilisation du courrier fait l'impasse de tous les autres services proposés par un bureau de poste. Le prix du timbre, la dégradation du service postal dus à une mécanisation du traitement et à un manque de moyens humains, ont contribué avec l'évolution des techniques numériques à la désaffectation de la lettre.

Loin de faciliter l'accès pour tous, le tout numérique accentue le non-recours aux droits. L'illectronisme et la précarité numérique progressent dans notre pays et si toutes les catégories de populations sont concernées, les jeunes et les précaires sont les plus touchés. La déshumanisation subie des bureaux de poste par le biais d'automates a complexifié et rallongé les démarches des usagers, il est nécessaire d'embaucher des postiers.

L'accès à un distributeur de billets, le retrait des instances lettres et colis, le dépôt et l'affranchissement, l'aide dans les démarches, le conseil bancaire et les opérations financières devraient être garantis en proximité à toutes les populations. Nous vous rappelons qu'en termes de services rendus, rien ne remplace ceux proposés par un postier formé dans un bureau dédié.

Garder la possibilité d'un traitement par courrier devrait être un droit démocratique pour tous, comme préconisé par les Défenseurs des Droits.

Pour le CGT FAPT 76

Rachel Groix Secrétaire Générale

Syndicat CGT 76 des salariés du secteur des Activités Postales et de Télécommunications

20 bis avenue Jean Rondeaux 76100 Rouen

☎ 02 35 03 13 00

✉ cgtfapt76@orange.fr